

Bien Vieillir, Bien Vivre

Une initiative
Recherche et Action
à 360°



Tous ensemble pour
relever le défi du
vieillissement de la
population



**FONDATION
PARIS
DESCARTES**

L'UNIVERSITÉ PARIS DESCARTES :

Une force pluridisciplinaire pour des solutions concrètes

Université des Sciences de l'Homme et de la Santé, Paris Descartes est résolument pluridisciplinaire, et bénéficie d'une taille et d'un rayonnement scientifique unique. Ses chercheurs et médecins étudient, innovent, mesurent, évaluent, créant de nouveaux savoirs qui alimentent les actions des professionnels et de la société civile. Ces connaissances sont injectées dans la formation à de nouvelles compétences, la création de nouveaux métiers répondant aux besoins d'une société en mutation.

Du laboratoire au patient, de l'étude scientifique à l'accompagnement des personnes, l'Université Paris Descartes mobilise une force unique, contribuant en **médecine, psychologie, nouvelles technologies biomédicales, ergonomie, sociologie, droit, éthique, activité physique et sportive, motricité, prévention, nutrition, économie de la santé...** au « Bien Vieillir, Bien Vivre » dans notre société.

Consciente de l'impact transformateur de ses contributions sur le vieillissement de la population, et de sa pertinence quant aux objectifs listés par l'Organisation Mondiale de la Santé, l'Université Paris Descartes lance à l'automne 2016 sa première **Initiative 360°** intitulée « **Bien Vieillir, Bien Vivre** ».

Faire connaître les travaux de recherche et les formations innovantes liées au « **Bien Vieillir, Bien Vivre** » portées par notre université, et **favoriser les rencontres et collaborations**

actives avec les acteurs de la société civile, tels sont les objectifs de cette initiative d'envergure. Les partenariats noués permettront d'accélérer la production et la diffusion des nouvelles connaissances et innover dans des solutions concrètes pour relever ce défi sociétal majeur.



S'engager avec Paris Descartes pour le « Bien Vieillir, Bien Vivre »

RECRUTEMENT :

« L'accueil d'un doctorant dans l'équipe nous a permis d'aller plus vite et de valider scientifiquement nos hypothèses pour innover »

PRIX JEUNE CHERCHEUR :

« Qu'une petite structure comme la nôtre, puisse transformer les opportunités d'une jeune chercheuse par ce Prix... quelle satisfaction ! »

COMPÉTIVITÉ :

« Chaque mois, un chercheur de Paris Descartes vient parler de ses travaux à mes collaborateurs. Ces discussions fertiles permettent un ressourcement de compétences précieux ».

FORMATION CONTINUE :

« Désormais, nos personnels qui suivent ce cursus de formation interne acquièrent des crédits pour valider un diplôme Paris Descartes »

COLLABORATION RECHERCHE :

« En soutenant la recherche de cette équipe, nous avons permis de mieux comprendre et prévenir les maladies neuro-dégénératives »

INNOVATION :

« Cette collaboration avec Paris Descartes nous a permis de proposer à nos clients un service d'informations en ligne riche et crédible »

ENTREPRISE CITOYENNE :

« Les étudiants en Service Civique dans notre association n'ont pas seulement permis d'aider plus de personnes âgées. Ils nous apporté des compétences nouvelles, issues d'une formation de pointe »

MÉCÉNAT :

« En apposant son nom à l'amphithéâtre, notre entreprise affirme sa volonté de soutenir un cursus de formation unique et de recruter ses meilleurs diplômés »

COMMUNICATION :

« Diffuser les études, les découvertes scientifiques, pour permettre aux professionnels comme à la société civile de progresser, c'est ce qui a motivé notre soutien à ce cycle de conférences. »

CRÉATION PÔLE D'EXCELLENCE :

« Cette Chaire est un moyen de décupler les efforts en recherche et formation dans ce domaine, et de mettre le progrès à disposition plus rapidement »

A propos du vieillissement et de la santé

En 2050, 34 % des Européens auront plus de 60 ans.

Le vieillissement rapide de la population, c'est à dire la combinaison d'une espérance de vie plus longue et du déclin de la fécondité, est une tendance avérée à travers tous les continents. Elle aboutit progressivement à une concentration des populations âgées dans les régions du globe les moins développées économiquement. Cette situation nouvelle constitue un défi pour l'humanité toute entière.

Contrairement aux idées reçues, les études montrent que **les personnes âgées constituent par leurs contributions une force sociale et économique majeure**. Cette évolution de la longévité peut donc constituer une formidable opportunité pour l'humanité pour autant qu'elle s'accompagne d'**un facteur clé : la santé** de ces populations âgées. Les inégalités face à la bonne santé sont nombreuses : les statistiques démontrent de grandes disparités, tant à l'intérieur du même pays qu'entre les pays économiquement forts et les moins performants. Les solutions sont pourtant à notre portée. Leur mise en place nécessite une mobilisation sans précédents de tous les acteurs d'une société.

Une nécessité impérieuse d'agir

L'Organisation Mondiale de la Santé évoque dans son rapport d'octobre 2015 la « nécessité impérieuse » d'agir, de manière globale et coordonnée, pour répondre à ce défi majeur qu'est le « vieillissement en bonne santé » fixant **4 objectifs stratégiques pour 2015-2020**.

L'OMS insiste notamment sur **l'intégration des actions à tous les niveaux de la société**, une mobilisation de tous les acteurs : gouvernements, collectivités et agences publiques ; acteurs économiques ; écoles, universités, instituts de recherche ; professionnels de santé ; média et presse ; monde associatif ; familles, et bien entendu les personnes âgées elles-mêmes. Les orientations et actions proposées par l'OMS font bien entendu ressortir **le rôle clé de la recherche, de l'évaluation et de la formation** dans la résolution des enjeux du vieillissement.

**Harmoniser les systèmes
de santé aux besoins des
personnes âgées.**

**Développer des systèmes
de soins de longue durée.**



**Créer des environnements
facilitateurs pour les
personnes âgées.**

**Améliorer l'évaluation, les
méthodes de surveillance
et la compréhension de ce
sujet.**

Partenariats scientifiques

- Contrats ou programmes de recherche
- Contrats de prestations : études, évaluations
- Contrats doctoraux CIFRE

*Ces dispositifs peuvent être éligibles au
Crédit Impôt Recherche*

Partenariats, Compétences et Formation

- Co-crédation de programmes ou modules de formation innovants
- Soutien et participation à des programmes de formation existants
- Organisation conjointe de conférences ou d'ateliers
- Recrutement d'apprentis, de stagiaires ou étudiants en Service Civique
- Recrutement de diplômés, du DUT au Doctorat

Mécénat

- Bourse ou Prix Jeune Chercheur
- Bourse « Recherche Interdisciplinaire »
- Prix « Innovation »
- Soutien à un programme de recherche ou de formation
- Bourse réorientation professionnelle « nouveaux métiers »
- Bourse « colloques internationaux »
- Mécénat technique, de compétences ou en équipement
- Chaires spécialisées

*Le mécénat bénéficie d'une réduction d'impôt
de 60 % dans la limite de 0,5 % de votre chiffre
d'affaires.*

Sponsoring

- Cycle de conférences ou ateliers
- Actions de communication et diffusion

Intéressés ? Contactez-nous

Fondation Paris Descartes

marie-blandine.prieur@parisdescartes.fr

+33 (0)6 98 73 41 22